



Conseil économique et social

Distr. générale
19 février 2013
Français
Original : anglais

Commission de la population et du développement

Quarante-sixième session

22-26 avril 2013

Point 3 de l'ordre du jour provisoire*

**Suite donnée aux recommandations
de la Conférence internationale
sur la population et le développement**

L'évolution des migrations : aspects démographiques

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Le présent rapport est soumis en application de la décision 2011/101 de la Commission de la population et du développement, par laquelle cette dernière a décidé que le thème spécial de sa quarante-sixième session, qui se tiendra en 2013, serait le suivant « L'évolution des migrations : aspects démographiques ». On y trouvera une vue d'ensemble de l'évolution des migrations internationales et internes et des aspects démographiques de la question et une évaluation des politiques visant à renforcer la contribution des migrations au développement et à examiner les problèmes posés par les mouvements de population. Le rapport présente également des recommandations concernant les mesures à prendre pour faciliter l'intégration des migrants et optimiser les avantages apportés par les migrations. Si elles sont mises en œuvre, ces recommandations contribueront à la réalisation des buts et objectifs du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement concernant les migrations.

* E/CN.9/2013/1.



I. Introduction

1. Au cours des 20 dernières années, les migrations à l'intérieur des pays et entre les pays ont beaucoup changé du point de vue de leur ampleur, des destinations et de leur complexité. Les mouvements de population ont continué de croître, principalement à cause des disparités économiques et démographiques. On estime que le nombre des migrants dans le monde est passé de 155 millions en 1990 à 214 millions en 2010¹. Le nombre de migrants internes est encore plus important car la plupart d'entre eux se déplacent à l'intérieur de leur pays et ne traversent pas de frontière².

2. Les migrations sont liées à la quête de meilleures perspectives d'emploi et de formation, à la réalisation d'aspirations individuelles, au désir de fuir la pauvreté, à l'instabilité politique, aux conflits ou aux violations des droits de l'homme sans parler des déplacements causés par les catastrophes naturelles ou d'origine humaine ou la dégradation de l'environnement. Les changements récemment constatés en ce qui concerne l'ampleur et l'intensité des flux migratoires et les destinations sont dus à toute une série de facteurs économiques, démographiques, sociaux, politiques et environnementaux. En Europe par exemple, l'élargissement de l'Union européenne, la dissolution de l'Union soviétique et le vieillissement de la population ont largement modelé les flux migratoires des dernières décennies, bien que la crise économique de ces dernières années y ait tempéré la demande de main-d'œuvre immigrée.

3. Les perspectives d'emploi et d'accès aux services ont continué d'attirer vers les villes les habitants des campagnes, tandis que l'augmentation de la productivité agricole a réduit la demande de main-d'œuvre rurale. Dans les économies émergentes d'Asie, par exemple, l'exode rural a été stimulé par la croissance du commerce et des investissements, l'expansion du secteur manufacturier et la création d'emplois.

4. Si les mesures voulues sont en place, les migrations peuvent avoir des effets positifs autant dans les lieux d'origine que dans les lieux d'accueil. Dans les régions d'accueil, les travailleurs migrants peuvent améliorer la capacité de production de l'économie; dans les régions de départ, les migrations peuvent atténuer le problème du chômage et, grâce à l'envoi de fonds, stimuler la croissance économique et le développement.

5. Nombreux sont ceux qui cherchent à fuir l'oppression, les conflits ou les persécutions. On estime qu'à la fin de 2011, 42,5 millions de personnes vivaient dans un endroit où elles avaient été déplacées de force (qu'il s'agisse de réfugiés, de demandeurs d'asile ou de personnes déplacées).

6. Le Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement indique que « les migrations comptent pour une large part dans les mutations économiques qui interviennent dans le monde et posent aussi de nouveaux problèmes graves ». Ces questions doivent recevoir davantage d'attention

¹ Tendances du nombre de migrants internationaux : révision de 2008 de la base de données (Publication des Nations Unies).

² Martin Bell et Elin Charles-Edwards, « Cross-national comparisons of internal migration: an update of global patterns and trends », document technique à paraître (Publication des Nations Unies, Division de la population du Département des affaires économiques et sociales).

dans les politiques relatives à la population et au développement³. Un récent rapport de l'équipe spéciale des Nations Unies chargée du programme de développement pour l'après-2015 intitulé « Créer l'avenir que nous voulons pour tous » indique que les migrations sont une tendance démographique importante et qu'elles orienteront la mise en œuvre de ce programme.

7. Bien qu'elles jouent un rôle important dans le développement, les migrations internes aussi bien qu'internationales se sont révélées difficiles à analyser, faute de données actuelles fiables et accessibles, dans de nombreux endroits du monde. On peut malgré tout discerner des tendances de fond. Au cours des dernières décennies, les flux migratoires en provenance des pays en développement à destination des pays développés se sont intensifiés. Simultanément, de nouveaux pôles de croissance économique apparaissent dans les pays du Sud et devraient susciter de nouveaux flux migratoires.

II. Migrations internationales : niveaux, tendances et répercussions sur le plan de la population

A. Niveaux et tendances des migrations internationales

8. Le nombre de migrants internationaux est passé de 155 millions en 1990 à 214 millions en 2012. Bien que cela représente une augmentation en chiffres absolus, la proportion de migrants internationaux dans la population mondiale n'a guère changé pendant cette même période (passant de 2,9 % en 1990 à 3,1 % en 2010).

9. Depuis 1990, les flux migratoires se sont diversifiés et la plupart des pays sont désormais à la fois des pays d'origine, de destination et de transit. En 2010, parmi les 43 pays qui accueillent un million d'immigrants ou plus, 24 étaient aussi le lieu d'origine de plus d'un million d'émigrés. Les pays qui ont enregistré la plus forte hausse de migrants entre 1990 et 2010 (la Malaisie, le Nigéria et la Thaïlande, par exemple) ont aussi vu le nombre de leurs citoyens vivant à l'étranger monter en flèche.

10. Si presque tous les pays ont connu un accroissement du nombre de migrants internationaux résidant sur leur territoire, c'est dans les régions développées que la croissance a été la plus rapide. L'Europe et l'Amérique du Nord comptent à elles seules plus de migrants internationaux que les quatre autres grandes régions prises ensemble (voir tableau 1). L'Europe est ainsi devenue en 2000 la région qui accueille le plus grand nombre de migrants internationaux, dépassant l'Asie.

11. Entre 1990 et 2010, l'écart entre les régions n'a cessé de se creuser pour ce qui concerne le pourcentage de migrants par rapport à l'ensemble de la population. En Europe, en Amérique du Nord et en Océanie, une forte immigration couplée à une croissance démographique modérée a provoqué une augmentation du pourcentage de migrants tandis qu'en Afrique, en Asie, en Amérique latine et dans les Caraïbes, au contraire, la population en général a crû plus vite que le nombre de migrants et la proportion de résidents étrangers a baissé.

³ *Rapport de la Conférence internationale sur la population et le développement, Le Caire, 5-13 septembre 1994* (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.95.XIII.18), chap. I, résolution 1, annexe, par. 1.10.

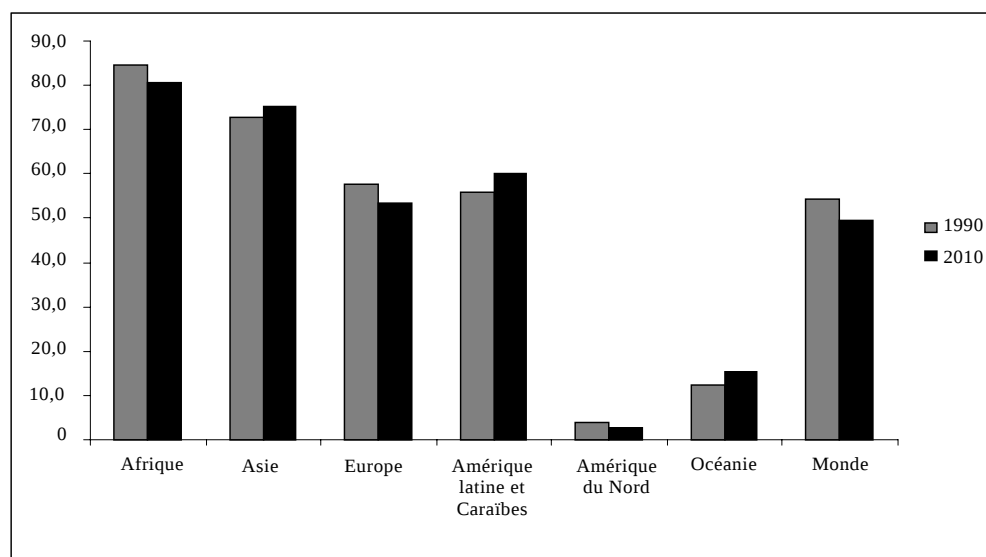
Tableau 1
**Nombre de migrants internationaux, en chiffres absolus
et en pourcentage de la population, selon le niveau de développement
ou dans les principales zones d'installation (1990 et 2010)**

<i>Niveau de développement ou principale zone</i>	<i>Migrants internationaux</i>			<i>En pourcentage de la population</i>	
	<i>1990 (en millions)</i>	<i>2010 (en millions)</i>	<i>Variation en % (1990-2010)</i>	<i>1990</i>	<i>2010</i>
Monde	155,2	214,2	38,0	2,9	3,1
Régions développées	82,0	127,8	55,7	7,2	10,3
Régions en développement	73,2	86,4	18,1	1,8	1,5
Afrique	16,0	19,3	20,6	2,5	1,9
Asie	50,9	61,3	20,5	1,6	1,5
Europe	49,1	69,9	42,3	6,8	9,5
Amérique latine et Caraïbes	7,1	7,7	8,2	1,6	1,3
Amérique du Nord	27,8	50,0	80,2	9,8	14,2
Océanie	4,4	6,0	37,8	16,2	16,8

Source : Tendances du nombre de migrants internationaux : révision de 2008 de la base de données.

12. Les migrants internationaux parcourent de plus longues distances que par le passé. Le pourcentage de migrants en provenance de pays voisins a reculé à travers le monde, passant de 46 % en 1990 à 37 % en 2010. Les migrants ont de plus en plus tendance à se déplacer d'une grande région à une autre plutôt qu'à l'intérieur de l'une d'entre elles. En Afrique, en Asie, en Europe et en Amérique latine et dans les Caraïbes, la majorité des migrants se sont déplacés dans leur région d'origine (voir fig. I).

Figure I
Pourcentage de migrants internationaux provenant de la même grande région, par lieu d'installation (1990 et 2010)



Source : *Tendances du nombre de migrants internationaux : migrants par destination et origine (à paraître).*

13. Malgré l'intensification des flux migratoires, les migrations internationales demeurent très concentrées : en 2010, sur les 214 millions de migrants internationaux dans le monde, 50 millions vivaient en Amérique du Nord (soit près d'un sur quatre) et 70 millions en Europe (un sur trois). En outre, en 2010, les 10 principaux pays d'accueil recevaient toujours un peu plus de la moitié de la population migrante mondiale. Pourtant, ces 20 dernières années, plusieurs nouveaux pays d'accueil sont apparus. De nombreux pays de l'Asie de l'Est et du Sud-Est, de l'Amérique du Sud et de l'Afrique de l'Ouest, qui enregistrent une croissance économique rapide, sont devenus des pôles de migration dans ces régions. De plus, les pays producteurs de pétrole de l'Asie occidentale et certains pays du sud de l'Europe (l'Espagne, la Grèce et l'Italie, notamment) ont connu une rapide croissance du nombre de migrants internationaux entre 1990 et 2010.

14. Depuis que la crise financière a éclaté en 2008, certaines tendances se sont ralenties, voire inversées, à tout le moins temporairement. Selon l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), l'immigration à destination de ses pays membres a baissé en 2010. Plus récemment, les données nationales ont toutefois montré que les flux migratoires à destination de ces pays avaient recommencé d'augmenter en 2011, sauf en Espagne, en Italie et en Suède. En ce qui concerne l'Espagne, les migrations en provenance d'Amérique latine ont considérablement baissé entre 2005 et 2010, certains migrants rejoignant d'autres pays d'accueil de l'OCDE⁴. Par ailleurs, l'Espagne, la Grèce, l'Irlande, l'Italie et le Portugal ont récemment connu une légère augmentation du nombre d'émigrés⁵.

⁴ Organisation des États américains, *International Migration in the Americas : Second Report of the Continuous Reporting System on International Migration in the Americas* (deuxième rapport

15. L'origine des migrants internationaux s'est diversifiée ces 20 dernières années, de plus en plus de personnes émigrant de pays comme la Chine, le Mexique et les Philippines. Le nombre de migrants chinois vivant en Afrique, en Europe, en Amérique du Nord et en Océanie a fait plus que tripler entre 1990 et 2010, et le nombre de Mexicains et de Philippins vivant loin de leur pays d'origine a doublé pendant la même période. En 2010, les Mexicains formaient le plus gros contingent de migrants internationaux (voir tableau 2).

Tableau 2

Dix premiers pays d'origine des migrants internationaux (1990 et 2010)

<i>Pays / région</i>		<i>Population de migrants (en millions)</i>	<i>Population de migrants (en pourcentage cumulatif)</i>
1990			
1	Fédération de Russie	12,7	8,2
2	Afghanistan	7,5	13,0
3	Inde	6,9	17,5
4	Bangladesh	5,7	21,2
5	Ukraine	5,7	24,8
6	Mexique	5,0	28,1
7	Chine	4,3	30,8
8	Royaume-Uni	4,0	33,4
9	Italie	3,7	35,7
10	Pakistan	3,6	38,1
2010			
1	Mexique	12,4	5,8
2	Inde	11,4	11,1
3	Fédération de Russie	10,7	16,1
4	Chine	8,4	20,1
5	Bangladesh	6,5	23,1
6	Ukraine	6,4	26,1
7	Palestine	5,5	28,7
8	Pakistan	5,0	31,0
9	Afghanistan	4,8	33,3
10	Philippines	4,7	35,5

B. Réfugiés et demandeurs d'asile

16. Fin 2011, le nombre de réfugiés et de demandeurs d'asile a atteint le chiffre de 15,2 millions, à l'échelle mondiale. En 2011, plus de 800 000 personnes ont été récemment déplacées, soit le chiffre le plus élevé depuis plus de 10 ans. Les

du Système d'observation permanente des migrations internationales pour les Amériques (Washington, 2012).

⁵ OCDE, *Perspectives des migrations internationales 2012* (2012).

violences postélectorales en Côte d'Ivoire, les soulèvements du printemps arabe et la détérioration de la situation en Somalie sont autant de facteurs qui ont contribué à ces mouvements de population, en particulier au premier semestre⁶. Après presque deux années de troubles en Syrie, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) a fait état de 612 000 réfugiés venant de ce pays en janvier 2013, dont certains ont été dûment enregistrés dans les pays voisins et ont reçu une assistance en conséquence⁷. Plusieurs des pays qui accueillent des réfugiés en grand nombre, notamment l'Iran et le Pakistan, ont constaté une baisse sensible des arrivées.

17. Les pays en développement ont accueilli quatre cinquièmes des réfugiés du monde, dont 2,3 millions se trouvent dans les 48 pays les moins avancés. Selon les estimations du HCR, on comptait près de 2,7 millions de réfugiés afghans à la fin 2011. L'Iraq était le deuxième pays d'origine des réfugiés le plus important (1,4 million), suivi de la Somalie (1,1 million).

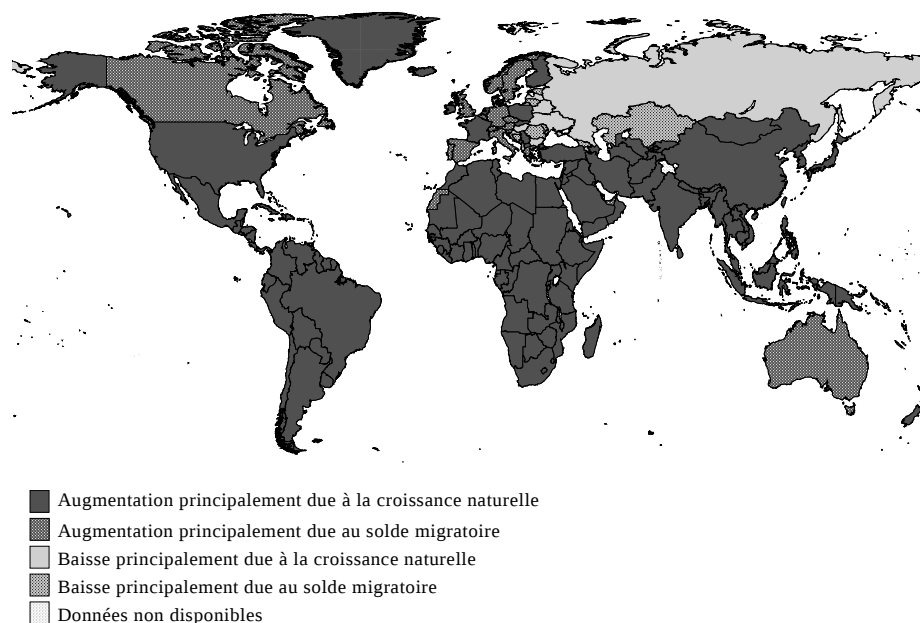
C. Les effets des migrations internationales sur la composition et la taille de la population

18. Entre 1990 et 2010, la croissance naturelle a représenté le principal facteur influant sur la taille de la population dans la plupart des pays du monde. Le solde migratoire (la différence entre le nombre d'immigrants et le nombre d'émigrants) joue toutefois un rôle de plus en plus important dans l'évolution générale de la taille de la population de nombreux pays, surtout dans les pays développés (voir fig. II).

⁶ Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), « Tendances mondiales pour 2011 : une année de crises » (« a year of crises ») (2012).

⁷ HCR, « Winter conditions bring new hardship for more than 600,000 Syrian refugees », point presse du site Internet du HCR, 11 janvier 2013.

Figure II
**Principaux facteurs explicatifs de l'évolution de la taille de la population
 (1990-2010)**



Source : Nations Unies, base de données World Population Prospects (révision 2010).

Note : Les frontières figurant sur la carte n'impliquent ni reconnaissance ni acceptation officielle de la part de l'Organisation des Nations Unies.

19. En Europe, la croissance naturelle négative depuis la fin des années 90 a été compensée par un solde migratoire positif. En 2010, la population européenne était de 4 % plus nombreuse qu'elle ne l'aurait été sans l'arrivée de migrants entre 1990 et 2010. En Amérique du Nord et en Océanie, les migrations nettes ont également contribué pour beaucoup à la croissance générale de la population. En 2010, la population de l'Amérique du Nord était de 10 % plus nombreuse qu'elle ne l'aurait été sans le solde migratoire entre 1990 et 2010, et ce chiffre dépassait 8 % pour l'Océanie.

20. Dans la plupart des pays en développement, un solde migratoire négatif n'a qu'un effet modeste sur la taille de la population. Mais c'est un facteur important pour certains petits États insulaires en développement ou d'autres pays en développement peu peuplés, notamment pour certains sous-groupes, comme la population ayant suivi un enseignement supérieur.

III. Migration interne : ampleur, tendances et effets démographiques

A. Ampleur et tendances

21. La Division de la population du Département des affaires économiques et sociales produit des estimations comparables du nombre de migrants internationaux ventilées par âge, sexe et origine pour tous les pays et toutes les régions du monde,

mais en ce qui concerne les migrations internes, l'établissement d'estimations mondiales n'en est qu'à ses débuts. Malgré cette lacune, les données dont on dispose donnent à penser que bien plus de personnes migrent à l'intérieur de leur pays qu'à l'international. En 2010, la « population flottante » (personnes qui résident ailleurs qu'à l'endroit où elles sont officiellement enregistrées) de la Chine a été estimée à 221 millions de personnes, soit à peu près 17 % de la population totale du pays, et environ 150 millions de ces personnes venaient des zones rurales⁸. Dans la même année, quelque 8 millions de Chinois ont migré à l'international.

22. La migration interne obéit surtout à des facteurs économiques et politiques mais elle est également influencée par les changements environnementaux et les catastrophes naturelles, y compris les phénomènes météorologiques extrêmes. Cela étant, la relation causale entre l'environnement et la migration est complexe et les données et études sur les personnes qui migrent ou qui sont forcées à migrer à cause des changements climatiques sont peu nombreuses⁹.

23. Chaque année, un grand nombre de personnes sont également déplacées dans leur propre pays par suite de conflits ou de persécutions. Le HCR estime qu'en 2011, il y a eu 26,5 millions de personnes déplacées dans le monde. Durant la même année, il y a eu 3,5 millions de nouveaux déplacés dans leur propre pays, soit 20 % de plus qu'en 2010. Cette augmentation tient en partie aux nouveaux déplacements ou à la reprise des déplacements en Afghanistan, en Côte d'Ivoire, en Libye, au Soudan, au Soudan du Sud et au Yémen.

B. Migration des zones rurales vers les zones urbaines comme moteur de la croissance démographique urbaine

24. Les migrations des zones rurales vers les zones urbaines sont l'un des principaux facteurs de la redistribution de la population liée à la croissance économique et à l'industrialisation et un important moteur de la croissance démographique urbaine. Or, la contribution relative de ces migrations à l'accroissement de la population urbaine (par opposition à l'accroissement naturel) a évolué au cours des dernières décennies. Dans les pays développés, en particulier en Europe, le gros (en moyenne deux tiers) de l'accroissement de la population urbaine dans les années 60 et 70 résultait de l'exode rural, le reste étant le fait de l'accroissement naturel¹⁰. Dans les pays en développement, c'était l'inverse : environ 60 % de l'accroissement de la population urbaine était dû à l'accroissement naturel et les 40 % restants aux migrations internes.

25. D'après les estimations établies pour les années 80 et 90, bien que l'accroissement naturel demeure le principal facteur de la croissance démographique urbaine dans les pays en développement, des variations importantes sont apparues dans le temps et dans l'espace¹¹. Ainsi, l'exode rural a été le principal facteur de la

⁸ Kam Wing Chan, « China: internal migration », in *The Encyclopedia of Global Human Migration*, Immanuel Ness et Peter Bellwood (Wiley-Blackwell, 2013).

⁹ Royaume-Uni, Government Office for Science, *Foresight: Migration and Global Environmental Change* (Londres, 2011).

¹⁰ *Modes d'accroissement de la population urbaine et rurale* (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.79.XIII.9).

¹¹ Guy Stecklov, « The components of urban growth in developing countries », document établi pour la Division de la population du Département des affaires économiques et sociales de l'ONU (2008).

croissance urbaine en Chine et en Thaïlande (80 %), au Rwanda (79 %), en Indonésie (68 %) et en Namibie (59 %). Par contre, en Amérique latine et dans les Caraïbes, des données récentes confirment que si l'exode rural contribue peu et de moins en moins à l'accroissement de la population urbaine, il continue d'avoir une forte incidence sur le dépeuplement des zones rurales¹².

26. À mesure que les pays en développement d'Asie et d'Afrique deviendront plus urbanisés, la réserve d'habitants ruraux qui alimente les flux migratoires vers les villes diminuera, ce qui réduira le rôle des migrations dans l'accroissement de la population urbaine. Dans le même temps, la baisse du taux de fécondité dans les zones urbaines freine l'accroissement naturel, alors que ce taux demeure élevé dans les zones rurales de certains pays d'Afrique subsaharienne et d'Asie méridionale. En Amérique latine, les taux de fécondité dans les zones urbaines frôlent le seuil de renouvellement des générations, voire sont déjà tombés en dessous de ce seuil. Dans un avenir proche, l'exode rural jouera peut-être de nouveau un rôle plus important dans la croissance démographique des villes.

IV. Aspects démographiques des migrations

A. Sexe et âge des migrants

27. La migration est sélective quant au sexe et à l'âge. Dans les pays en développement, les migrants internes sont plus souvent des femmes que des hommes¹³. On observe aussi, parmi les migrants internes, une forte concentration de femmes âgées de 20 à 24 ans, alors que les hommes sont un peu plus également répartis par tranche d'âge. Pour ce qui est des migrants internationaux, environ la moitié sont des femmes – 51 % dans les régions développées et 45 % dans les régions en développement. Comme les femmes vivent souvent plus longtemps que les hommes, elles tendent à être surreprésentées parmi les migrants âgés.

28. Les femmes migrent de plus en plus souvent toutes seules ou en tant que chefs de ménage et principal soutien de leur famille. Ainsi, les données tirées des permis d'émigration à des fins d'emploi établis en Asie du Sud et du Sud-Est montrent que dans certains pays, comme l'Indonésie, les Philippines et Sri Lanka, 70 % ou plus de ces permis sont délivrés à des femmes.

29. Les migrants tendent à être plus jeunes et en meilleure santé que leurs homologues non migrants. Sur un échantillon de sept pays européens, entre un tiers et la moitié des immigrants arrivés en 2008 et 2009 avaient entre 20 et 29 ans¹⁴. En 2010, 73 % du nombre total des migrants internationaux dans le monde étaient des personnes d'âge actif (entre 20 et 64 ans), contre 57 % de la population mondiale.

30. On observe également une forte concentration de jeunes adultes parmi les migrants internes. Les données provenant des pays développés montrent une prédominance de la migration chez les personnes en fin d'adolescence ou âgées d'un

¹² Nations Unies, « Population, territory and sustainable development » (Santiago, 2012).

¹³ M. Roig, K. Osaki et J. Singelman, « Internal migration in developing countries: evidence from demographic and health surveys », document établi pour la Division de la population du Département des affaires économiques et sociales de l'ONU (2008).

¹⁴ Nations Unies, « International migration in a globalizing world: the role of youth », document technique n° 2011/1 (New York, 2011).

peu plus de 20 ans – par exemple au Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et aux États-Unis d'Amérique, où la migration des jeunes est souvent liée à la poursuite d'études supérieures¹⁵.

31. Comme la population des migrants internationaux comprend en général une plus forte proportion de personnes d'âge actif que celle des pays d'accueil, dans beaucoup de pays, les migrations contribuent à la réduction du taux de dépendance économique des personnes âgées (rapport du nombre de personnes âgées de 65 ans ou plus à la population de 20 à 64 ans). Le taux de dépendance économique des personnes âgées devrait néanmoins continuer d'augmenter dans les pays développés.

32. De la même manière, dans beaucoup de pays en développement où le taux de fécondité a rapidement baissé, la population a commencé ou commence à vieillir. Pour ces pays, comme la Chine et la République de Corée, l'immigration peut être un moyen de juguler la hausse inévitable du taux de dépendance économique des personnes âgées. Il s'ensuit qu'à terme, l'Europe et les autres régions développées devront peut-être rivaliser avec les économies émergentes pour attirer les migrants d'âge actif.

B. Migrations, fécondité et formation de la famille

33. Outre qu'elles contribuent directement au changement de la taille de la population et de sa composition par âge et par sexe, les migrations ont des effets démographiques importants sur les sociétés d'origine et d'accueil, en particulier lorsque les populations migrantes présentent des taux de fécondité et des modes de formation de la famille différents de ceux des pays d'accueil. Dans ces derniers, les migrations internationales aboutissent souvent à une augmentation du nombre des naissances, notamment en raison d'une forte concentration générale de migrantes en âge de procréer. En Europe, en Amérique du Nord et en Océanie, qui sont autant de régions destinataires, en valeur nette, de migrants provenant des autres grandes régions, le nombre des naissances entre 1990 et 2010, a été de 3 %, 8 % et 5 % plus élevé, respectivement, que s'il n'y avait pas eu de migrations.

34. Les naissances chez les migrants constituent une part croissante du nombre total des naissances dans beaucoup de pays hôtes. Ainsi, la part des naissances chez les femmes nées à l'étranger est passée, aux États-Unis, de 15 % en 1990 à 23 % en 2010¹⁶, et en Italie, de 6 % environ en 2000 à près de 19 % en 2010¹⁷.

35. Des études récentes confirment que dans les pays développés, le taux de fécondité des immigrantes est souvent supérieur à celui des femmes nées dans le pays¹⁸. Dans les pays d'Europe occidentale, d'Europe du Nord et d'Europe

¹⁵ Royaume-Uni, Bureau national des statistiques, « Internal migration by local authorities in England and Wales, year ending June 2011 », bulletin statistique, 25 septembre 2012; Raven Molloy, Christopher L. Smith et Abigail Wozniak, « Internal migration in the United States », Finance and Economics Discussion Series Working Paper n° 2011-30 (Washington, Federal Reserve Board, 2011).

¹⁶ Gretchen Livingston et D'Vera Cohn, « U.S. birth rate falls to a record low; decline is greatest among immigrants » (Washington, Pew Research Center, 2012).

¹⁷ Italie, Institut national de statistiques (Istat), communiqué de presse sur les indicateurs démographiques de 2010, 24 janvier 2011.

¹⁸ Tomáš Sobotka, « The rising importance of migrants for childbearing in Europe », *Demographic Research*, vol. 19, juillet 2008.

méridionale, qui ont accueilli un nombre sans précédent d'immigrants au cours des dernières décennies, le taux de fécondité des migrantes est en moyenne supérieur à celui des femmes nées sur place mais, en règle générale, cette différence diminue au fil du temps et avec la durée du séjour des migrantes dans le pays d'accueil.

36. Dans les pays d'origine, les migrations internationales réduisent généralement le nombre de naissances par suite de l'exode des personnes en âge de procréer. Dans les Caraïbes et en Polynésie, deux régions caractérisées par une forte émigration, il y aurait eu entre 1990 et 2010 5 % et 16 % de naissances en plus, respectivement, s'il n'y avait pas eu de migrations. Il se peut également que les migrants qui retournent dans leur pays véhiculent des idées et des attitudes nouvelles en ce qui concerne la formation de la famille et les préférences en matière de fécondité¹⁹.

37. Les migrations internes, en particulier l'exode rural, donnent lieu à des variations distinctes du taux de fécondité. Ce taux est généralement plus bas dans les zones urbaines que dans les zones rurales, et les femmes rurales qui migrent vers les zones urbaines ont souvent une fécondité plus faible que celles qui demeurent à la campagne. Comme dans le cas des migrations internationales, ces différences résultent de l'évolution des attitudes à l'égard de la procréation, due à l'adoption de nouvelles normes et à la reconsidération des coûts et des avantages de la maternité dans un cadre différent, à la sélectivité de ceux qui migrent et aux effets perturbateurs des migrations sur la procréation causés par la séparation des époux et le recul de l'âge de la maternité.

38. Les constatations empiriques sont aussi diverses que les contextes des migrations. Ainsi, au Mozambique, dans les communautés rurales qui connaissent un fort exode de la main-d'œuvre masculine, le taux de fécondité des femmes mariées à des migrants était plus faible que celui des femmes mariées à des non-migrants et leur taux de descendance finale diminuait à mesure que se prolongeait l'absence des époux²⁰. À l'inverse, il ressort d'une étude qu'au Mexique, une forte migration des hommes aux États-Unis va de pair avec une plus grande probabilité de maternité pour les femmes des communautés d'origine²¹.

39. Les migrations ont également d'importantes conséquences pour la formation de la famille. Les migrations familiales sont la principale catégorie de migrations permanentes vers les régions développées et représentent jusqu'à 45 % des flux migratoires internationaux²². Il s'agit souvent de personnes qui cherchent à rejoindre un conjoint ou un partenaire à l'étranger, lequel peut être un résident né sur place ou lui-même un migrant. Le regroupement avec les enfants et d'autres membres de la famille et les adoptions interpayes contribuent aussi de façon sensible aux migrations vers un certain nombre de pays d'accueil.

40. Ces dernières années, le nombre de mariages où au moins l'un des deux conjoints est né à l'étranger a fortement augmenté. En Europe, au moins 20 % des mariages enregistrés en 2006 et 2007 étaient des mariages internationaux, et la proportion frôle les 30 % dans quelques pays. Les mariages internationaux sont

¹⁹ Philippe Fargues, « International migration and the demographic transition: a two-way interaction », *International Migration Review*, vol. 45, n° 3 (2011).

²⁰ Victor Agadjanian, Scott T. Yabiku et Boaventura Cau, « Men's migration and women's fertility in rural Mozambique », *Demography*, vol. 48, n° 3 (août 2011).

²¹ David P. Lindstrom et Silvia Giorguli Saucedo, « The interrelationship between fertility, family maintenance and Mexico-U.S. migration », *Demographic Research*, vol. 17, décembre 2007.

²² OCDE, *Perspectives des migrations internationales 2012*.

également répandus dans d'autres régions ou pays importants. En 2010, les mariages avec des personnes nées à l'étranger (en majorité des femmes) constituaient 25 % du nombre total de mariages enregistrés à Singapour, 11 % en République de Corée et 4 % au Japon²³. L'augmentation en Asie du nombre de mariages avec des femmes nées à l'étranger est due notamment à l'augmentation de la proportion des femmes nées sur place qui retardent le mariage ou y renoncent complètement et au déséquilibre dans la répartition par tranche d'âge des femmes et des hommes en âge de se marier. Dans certains pays d'Asie où le rapport de masculinité des naissances est trop élevé parce que les fils sont depuis toujours préférés aux filles, les migrations internationales semblent être appelées à jouer un plus grand rôle dans la formation de la famille.

V. Amplifier les avantages des migrations

41. Les migrations internationales présentent de nombreuses possibilités à exploiter mais aussi beaucoup de problèmes à régler pour les pays d'origine et d'accueil. Des politiques et programmes doivent être mis en place pour en tirer parti et éviter les conséquences préjudiciables.

A. Promotion de l'intégration des migrants internationaux

42. Avec l'augmentation continue du nombre des migrants internationaux, les pays d'accueil ont la tâche difficile de promouvoir l'intégration de ces derniers. Le racisme et la xénophobie, avivés par la crise économique mondiale, ont altéré les relations entre les immigrants et la population locale dans un certain nombre de pays. De nombreux pays ont mis en place des programmes visant à promouvoir l'intégration sociale et économique des immigrants, à les protéger contre la discrimination et à faciliter leur accès à la citoyenneté. En 2011, la vaste majorité des pays développés et à peu près la moitié des 97 pays en développement sur lesquels on dispose de données avaient mis en place des programmes visant à faciliter l'insertion des migrants.

43. Les mesures juridiques destinées à promouvoir l'insertion des migrantes sont souvent axées sur l'accès à la citoyenneté. Presque tous les pays ont adopté des politiques réglementant l'accès à la citoyenneté, mais en 2011, 63 pays avaient des politiques de naturalisation restrictives, l'accès à la citoyenneté (sauf dans le cas du mariage) n'étant accordé qu'aux immigrants appartenant à une certaine catégorie ou résidant dans le pays d'accueil depuis au moins 10 ans. En Malaisie, aux Philippines et en Arabie saoudite, la durée de résidence minimale exigée est de 10 ans, tandis qu'au Nigéria, en Ouganda, au Qatar et en République centrafricaine, elle est de 15 ans, 20 ans, 25 ans et 35 ans, respectivement. Dans certains pays, notamment l'Espagne et le Venezuela (République bolivarienne du), la durée de résidence exigée varie selon la nationalité de l'immigrant, et dans d'autres, comme le Yémen, l'accès à la citoyenneté n'est ouvert qu'aux musulmans ou aux personnes d'origine arabe.

²³ Giampaolo Lanzieri, « A comparison of recent trends of international marriages and divorces in European countries », document présenté au séminaire de l'Union internationale pour l'étude scientifique de la population sur les perspectives mondiales sur le mariage et la migration internationale, Séoul, octobre 2011.

44. Le regroupement familial est un autre moyen d'assurer l'intégration économique et sociale des migrants. En 2011, 71 % des pays pour lesquels on dispose de données avaient adopté des politiques visant à maintenir ou accroître les arrivées de migrants internationaux dans le cadre des programmes de regroupement familial, et 9 % ont cherché à réduire les flux de migrants en durcissant les conditions d'admission, en instaurant des tests linguistiques obligatoires et en imposant des conditions de ressources et d'autres types de restrictions (les 20 % restants n'avaient adopté aucune politique).

45. L'insertion sociale est plus réussie lorsqu'elle se fait à un très jeune âge. Plusieurs pays ont pris des mesures spéciales pour promouvoir l'insertion des enfants et des jeunes par l'école ou d'autres moyens. En Italie, des assistants linguistiques ou culturels sont chargés d'encadrer les nouveaux élèves arrivés de l'étranger et de les aider à s'intégrer à l'école. Au Japon, des « écoles passerelles » spéciales ont été mises en place pour aider les enfants migrants à apprendre le japonais et faciliter leur insertion dans la société d'accueil.

B. Renforcer les effets positifs des migrations de main-d'œuvre qualifiée

46. Les pays d'accueil peuvent tirer beaucoup d'avantages des flux de migrants qualifiés, surtout si les qualifications des migrants sont reconnues et leurs compétences utilisées. Les migrants qualifiés peuvent contribuer beaucoup à la création d'entreprises et à la promotion de l'innovation, en particulier dans les domaines scientifique et technique. C'est pourquoi dans beaucoup de régions du monde, attirer les jeunes talents étrangers est devenu un important objectif politique.

47. En 2011, 67 pays avaient déjà adopté des politiques visant à encourager l'immigration de travailleurs hautement qualifiés. Au plan mondial, le pourcentage de pays qui cherchent à attirer les migrants qualifiés est passé de 22 % en 2005 à 39 % en 2011. Entre 1990 et 2000, le nombre de migrants qualifiés dans les pays membres de l'OCDE a presque doublé, tandis que la Chine, l'Inde, l'Allemagne, le Mexique, les Philippines et le Royaume-Uni figuraient parmi les pays comptant le plus grand nombre de ressortissants qualifiés vivant à l'étranger.

48. Les pays s'y prennent de différentes manières pour attirer les migrants hautement qualifiés. Au Canada, les employeurs peuvent recruter directement des travailleurs migrants hautement qualifiés dans le cadre du Programme des travailleurs étrangers temporaires. En Australie, le programme de migration du Gouvernement facilite le recrutement temporaire ou permanent des travailleurs qualifiés. Toutefois, depuis le début de la crise financière mondiale, plusieurs pays ont cherché à limiter le nombre d'immigrants hautement qualifiés.

49. Les compétences des migrants sont souvent sous-utilisées en raison de la difficulté de faire reconnaître les qualifications obtenues à l'étranger. Dans l'Union européenne, les compétences des migrants sont plus souvent sous-utilisées que celles des personnes nées dans le pays. Les femmes nées à l'étranger en particulier ont deux fois plus de chance que les femmes nées dans le pays à occuper des emplois pour lesquels elles sont surqualifiées²⁴. Un certain nombre de pays ont

²⁴ Eurostat, *Migrants in Europe: A Statistical Portrait of the First and Second Generation* (Bruxelles, Union européenne, 2011).

adopté des politiques visant à améliorer la reconnaissance des qualifications et des compétences des migrants par la voie d'accords bilatéraux, régionaux ou multilatéraux. Ainsi, les pays de l'Union européenne ont accepté de reconnaître mutuellement les titres universitaires et les qualifications professionnelles de leurs ressortissants respectifs, et l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est étudie actuellement la possibilité d'établir un accord régional de reconnaissance des compétences.

50. Si les migrations de la main-d'œuvre qualifiée bénéficient aux pays d'accueil, l'émigration des personnes instruites, souvent les « plus brillantes », risque de compromettre le développement des pays d'origine. Elle peut être particulièrement préjudiciable pour les pays accusant déjà de fortes pénuries de main-d'œuvre qualifiée et pour ceux dont la population est relativement peu nombreuse. En 2010, la soixante-troisième Assemblée mondiale de la santé a adopté un code mondial de bonnes pratiques visant à dissuader de recruter activement du personnel de santé en provenance des pays en développement où cette catégorie de personnel fait cruellement défaut. Le Royaume-Uni a adopté un code de bonnes pratiques non contraignant sur le recrutement international des professionnels de la santé, qui contient une liste des pays en développement où le recrutement actif n'est pas recommandé. La Norvège a élaboré un cadre de solidarité mondiale préconisant une approche plus responsable du recrutement du personnel de santé des pays en développement.

C. Promotion de la circulation et du retour des migrants

51. Les programmes qui favorisent le retour ou la circulation des travailleurs, en particulier ceux qui possèdent des compétences recherchées, peuvent être bénéfiques au développement des pays d'origine. La proportion de pays qui ont adopté des politiques visant à encourager le retour de leurs ressortissants est passée de 51 % en 2005 à 63 % en 2011. Ainsi, l'Équateur et la Géorgie ont récemment mis en place des programmes destinés à promouvoir la réintégration des migrants qui reviennent dans leur pays.

52. De nombreuses initiatives ont été lancées pour promouvoir la circulation et le retour des étudiants et des chercheurs migrants. Le Mwalimu Nyerere African Union Scholarship Scheme accorde des bourses aux étudiants africains qui veulent étudier à l'étranger, à condition qu'après l'obtention de leur diplôme, ils travaillent en Afrique pendant deux ans au moins²⁵. En Chine, le Programme des cent talents encourage le retour temporaire ou permanent de jeunes chercheurs hautement qualifiés vivant à l'étranger en offrant des conditions de travail attrayantes.

53. Comme les précédentes vagues de migrants commencent à vieillir, les pays sont en train d'étudier de nouvelles approches en matière de soins et de services, notamment la transférabilité transnationale des pensions et d'autres prestations. Ces approches intéressent particulièrement les migrants qui souhaitent retourner dans leur pays d'origine. Le Maroc, les Philippines et la Turquie ont ainsi conclu des accords bilatéraux avec les pays d'accueil pour faciliter le transfert des prestations,

²⁵ Southern African Regional Universities Association, « Building regional higher education capacity through academic mobility », *SARUA Leadership Dialogue Series*, vol. 3, n° 1 (2011).

comme les prestations de sécurité sociale et d'assurance maladie, aux pays d'origine.

D. Mettre les contributions de la diaspora à profit

54. Les communautés de la diaspora transmettent à leurs pays d'origine des ressources, des connaissances et des valeurs, et leur contribution au développement économique et social est de plus en plus reconnue. La hausse du chômage a affecté le volume des fonds envoyés depuis certains pays d'Europe (comme l'Espagne, l'Italie et le Royaume Uni) mais, malgré la crise économique de ces dernières années, les migrants ont continué à envoyer de l'argent au pays. Les envois officiellement enregistrés vers les pays en développement ont été estimés à 406 milliards de dollars en 2012, contre 381 milliards de dollars en 2011, soit une augmentation de 6,6 %²⁶.

55. Les envois de fonds sont toujours d'un grand soutien aux familles et restent, pour bien des pays en développement, une source importante et stable de devises étrangères. Plusieurs mesures novatrices ont été mises en place pour mettre ces ressources à profit. En 2011, 77 pays en développement et 37 pays développés ont créé des services administratifs pour s'occuper de leur diaspora, comme le Service pour l'intégration régionale et la diaspora en Dominique, le Secrétariat national des migrants en Équateur, la Commission des Philippins de l'étranger, le Service des Singapouriens de l'étranger et le Service pour le développement de la migration du Zimbabwe. Plusieurs gouvernements ont pris des mesures, notamment financières, pour attirer les investissements de leurs ressortissants vivant à l'étranger. La simplification des procédures administratives d'investissement, ainsi que les exonérations ou crédits d'impôts (voir tableau 3) comptent parmi les mesures les plus communes.

Tableau 3

Nombre de pays ayant pris des mesures en vue d'attirer les investissements de la diaspora, par niveau de développement, en 2011

	<i>Mesures prises pour attirer l'investissement de la diaspora</i>						
	<i>Simplification des procédures d'investissement</i>	<i>Exonérations ou crédits d'impôt</i>	<i>Accès facilité au crédit</i>	<i>Réduction des droits d'importation pour les entreprises de la diaspora</i>	<i>Obligations ou fonds communs de placement destinés à la diaspora</i>	<i>Accès facilité aux licences</i>	<i>Autre</i>
Monde	23	19	16	13	11	2	55
Régions développées	1	0	3	1	2	0	15
Régions en développement	22	19	13	12	9	2	40

Source : Organisation des Nations Unies, *Recueil 2011 des politiques concernant la population mondiale* (à paraître).

²⁶ Banque mondiale, « Les envois de fonds en direction des pays en développement se monteront à plus de 400 milliards de dollars en 2012 », Migration and Development Brief No. 19 (2012).

56. Les frais d'envoi représentent un obstacle de taille à la mobilisation des fonds au profit du développement. Au troisième trimestre de 2012, ces frais atteignaient en moyenne 7,5 % pour les 20 principales voies de transfert de fonds bilatérales, et 9 % à l'échelle mondiale. Les frais les plus élevés ont été observés pour l'Afrique subsaharienne, avec une moyenne de 12,4 %²⁶.

E. Promouvoir les avantages des migrations internes

57. Depuis le milieu des années 90, les gouvernements sont de plus en plus nombreux à se déclarer insatisfaits de la répartition géographique de leur population. Ils sont notamment confrontés à l'urbanisation rapide, à l'exode rural, à l'étalement des villes, à l'augmentation de la densité démographique, aux taudis et à l'augmentation du nombre de réfugiés et de déplacés internes, y compris pour des raisons environnementales.

58. En 2011, seuls 12 % des gouvernements se déclaraient satisfaits de la répartition géographique de leur population, et la plupart d'entre eux (55 %) souhaitaient la réorganiser complètement. Les gouvernements des pays en développement étaient davantage préoccupés par cette question (64 %) que ceux des pays développés (27 %). La part des gouvernements souhaitant une réorganisation complète allait de zéro en Amérique du nord à 79 % en Afrique, et était particulièrement élevée dans les pays les moins développés, où elle atteignait 75 %.

59. En 2011, 79 % des pays pour lesquels des données sont disponibles avaient pris des mesures de lutte contre l'exode rural (82 % des pays développés et 69 % des pays en développement). Cette proportion, qui n'était que de 70 % en 2005, a augmenté dans les pays développés comme dans les pays en développement, et dans toutes les grandes régions à l'exception de l'Afrique.

60. En 2011, 69 % des pays pour lesquels des données sont disponibles avaient pris des mesures visant à réduire l'arrivée de migrants dans les grandes agglomérations urbaines. Comme dans le cas de la lutte contre l'exode rural, les pays en développement étaient bien plus nombreux (79 %) à avoir pris ce genre de mesures que les pays développés (38 %).

F. Les migrantes et leur famille

61. L'entrée des femmes dans le monde du travail, associée au vieillissement rapide de la population, a entraîné une demande accrue de travailleurs chargés des tâches domestiques et de l'aide aux personnes âgées, des fonctions souvent exercées par des travailleuses migrantes. Dans les pays développés, les femmes représentent près de 85 % des personnes nées à l'étranger employées par les ménages, et 74 % de celles employées dans les secteurs sanitaires ou sociaux.

62. Le travail des migrantes peut bénéficier à leur famille, ainsi qu'aux sociétés des pays d'origine et de destination, mais celles qui sont employées comme travailleuses domestiques sont souvent victimes d'exploitation et de maltraitance. Soucieuse d'améliorer leurs conditions de travail, la Conférence internationale du Travail a adopté en juin 2011 la convention n° 189 et la recommandation n° 201 concernant le travail décent pour les travailleuses et travailleurs domestiques. En

septembre 2012, la convention, qui s'applique à tous les travailleurs domestiques quel que soit leur statut juridique, n'avait été ratifiée que par trois pays.

63. L'absence de l'un des parents, voire des deux, peut avoir de graves répercussions sur le développement et le bien être des personnes restées dans le pays d'origine, en particulier des enfants. Un certain nombre de pays d'origine tentent d'y remédier et de venir en aide à ces enfants, ainsi qu'à ceux qui s'en occupent et qui sont souvent des personnes âgées de leur famille. En République de Moldova, par exemple, le Gouvernement offre tout un ensemble de services sociaux et d'aide financière aux enfants vulnérables dont les parents ont émigré. Au Sri Lanka, les travailleurs migrants inscrits auprès du Bureau de l'emploi à l'étranger bénéficient automatiquement d'une police d'assurance qui leur fournit une assurance vie, des indemnités en cas d'invalidité et de rapatriement, une couverture médicale pour les membres de leur famille restés au pays et une bourse d'études pour leurs enfants.

G. Protéger les migrants en situation irrégulière

64. Les pays d'accueil sont de plus en plus préoccupés par la question des migrants qui sont entrés clandestinement sur leur territoire, qui n'ont pas quitté le territoire une fois leur permis de séjour expiré ou qui travaillent sans autorisation. En 2011, les migrations irrégulières constituaient une préoccupation importante pour les gouvernements de 75 % des pays pour lesquels on dispose de données. Les migrants en situation irrégulière sont particulièrement exposés à l'exploitation, à la discrimination et aux maltraitements. Pour remédier à ces situations, certains pays ont réformé leur législation sur l'immigration, facilité le retour des migrants en situation irrégulière dans leur pays d'origine ou mis en place des programmes de régularisation.

65. En Argentine, depuis 2006, le Programme national de normalisation des documents d'immigration a permis de régulariser environ 13 000 migrants originaires de pays n'appartenant pas au Marché commun du Sud²⁷, et de délivrer des permis de séjour permanents ou provisoires à plus de 200 000 candidats à l'immigration originaires de la région. En 2011, le Gouvernement thaïlandais a lancé un programme de régularisation, auquel plus d'un million de travailleurs migrants en situation irrégulière se seraient inscrits en l'espace d'un mois²⁸.

66. À la suite des récentes crises politiques, humanitaires et environnementales, la situation tragique des « réfugiés bloqués » fait l'objet d'une attention politique croissante. En 2011, le conflit en Libye a déclenché un afflux massif de travailleurs migrants dans les pays voisins que sont l'Égypte et la Tunisie. Grâce à une opération conjointe du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) et de l'Organisation internationale pour les migrations, ainsi qu'aux évacuations par voie aérienne et maritime organisées par différents gouvernements, des centaines de milliers de travailleurs migrants bloqués en Libye en raison de la crise ont pu rentrer

²⁷ Le Marché commun du Sud (MERCOSUR) se compose de l'Argentine, du Brésil, du Paraguay, de la République bolivarienne du Venezuela et de l'Uruguay.

²⁸ Institut de recherche démographique et sociale, Université de Mahidol, « Thailand's low-skilled migration policy: progress and challenges », document présenté au Comité pour la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille pour sa journée de débats sur les droits des travailleurs migrants en situation irrégulière et les membres de leur famille, qui s'est tenue à Genève en septembre 2011.

chez eux. Dans bien des cas, l'assistance ne se limitait pas au rapatriement des migrants vers leur pays d'origine. Au Bangladesh par exemple, la Banque mondiale a accordé aux migrants rapatriés de Libye des subventions en espèces afin de leur venir en aide pendant qu'ils cherchaient un nouvel emploi.

H. Mettre en place des solutions durables pour les réfugiés

67. Ces dernières années, la communauté internationale a redoublé d'efforts pour proposer des solutions durables aux réfugiés, dont plus de 500 000 ont été volontairement rapatriés en 2011, soit plus du double qu'en 2010. Une fois rentrés dans leur pays d'origine, des milliers d'entre eux ont reçu une aide lors de leur réintégration et de leur recherche d'emploi. Pour les réfugiés dont le retour au pays n'est pas possible, des initiatives facilitent l'intégration dans le pays d'accueil ou la réinstallation dans un pays tiers.

68. Dans les camps de réfugiés, l'offre en matière de médecine de la procréation et de planification de la famille s'est considérablement améliorée ces dernières années. Ensemble, le Fonds des Nations Unies pour la population, le HCR, l'Organisation mondiale de la Santé et d'autres partenaires participent activement à la prestation, de ce type de soins aux réfugiés, et en particulier aux femmes, dans le respect des spécificités culturelles.

I. Lutter contre le trafic de migrants et la traite des êtres humains

69. La traite des êtres humains et le trafic de migrants sont des questions qui concernent la quasi-totalité des pays. L'ampleur exacte de ces crimes transnationaux est difficile à quantifier, mais l'on estime qu'au moins 2,5 millions de personnes ont été victimes de trafic en 2005²⁹. Près de 80 % des victimes sont des femmes, dont 16 % ont moins de 18 ans³⁰. L'Organisation internationale du Travail (OIT) a estimé le total des bénéfices illicites tirés de l'exploitation sexuelle ou professionnelle des personnes faisant l'objet du trafic à environ 32 milliards de dollars en 2005²⁹. Il est difficile d'obtenir des chiffres similaires pour le trafic de migrants, puisque ces derniers peuvent entrer et sortir à plusieurs reprises, alors que les estimations ne reposent souvent que sur le nombre d'arrestations.

70. Entre 2003 et 2008, le nombre de pays dans lesquels le trafic est interdit par la loi a plus que doublé³⁰. Les pays d'origine, de transit ou de destination collaborent de plus en plus pour lutter contre la traite, protéger les victimes et poursuivre les responsables. En septembre 2010, le Secrétaire général a lancé un plan d'action mondial de lutte contre la traite des êtres humains, dont l'objectif est d'intégrer cette lutte aux programmes des Nations Unies. Un certain nombre de pays et de régions mettent en œuvre des initiatives coordonnées de lutte contre le trafic transnational de migrants. La promotion de la ratification des instruments internationaux pertinents a également considérablement progressé. À la fin de septembre 2012, 152 pays avaient signé le Protocole additionnel de 2000 à la Convention des Nations

²⁹ Organisation internationale du Travail, *Une alliance mondiale contre le travail forcé* (2005).

³⁰ Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, *Rapport mondial sur la traite des personnes* (2009).

Unies contre la criminalité transnationale organisée visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants, et 134 avaient signé le Protocole de 2000 contre le trafic illicite de migrants par terre, air et mer additionnel à la même Convention.

VI. Renforcer la production de statistiques sur les migrations

71. Les données sur les migrations sont peu nombreuses et difficiles à comparer, en raison, d'une part, de l'absence de définitions fixées au niveau international et, d'autre part, des difficultés que pose la surveillance. Contrairement aux événements démographiques uniques et clairement définis, comme la naissance ou la mort, la migration peut se produire plusieurs fois au cours d'une vie et changer de nature, passant par exemple de provisoire à permanente et vice versa. Par ailleurs, les systèmes de collecte de données restent focalisés sur la réinstallation à long terme et ne prennent donc pas en compte la complexité des migrations d'aujourd'hui. Les recensements et registres de population, les dossiers administratifs et les enquêtes sur les ménages constituent les principales sources de données sur les migrations³¹.

A. Données sur les migrations internationales

72. La collecte des données démographiques et socioéconomiques se fait essentiellement lors des recensements de population, qui fournissent les renseignements les plus complets et les plus faciles à comparer sur les migrations internationales. Les recensements contiennent généralement trois questions qui sont pertinentes pour l'étude des migrations : a) le pays de naissance; b) la nationalité; et c) l'année d'arrivée dans le pays. Ils présentent toutefois l'inconvénient d'être très espacés, puisqu'ils ne sont généralement organisés qu'une fois par décennie. Par ailleurs, la publication de leurs résultats prend souvent du temps et contient trop peu de détails pour servir à l'élaboration de mesures.

73. Lors du cycle de 2010, sur les 192 pays qui avaient réalisé un recensement au 31 octobre 2012, 126 ont communiqué leurs chiffres à la Division de statistique du Département des affaires économiques et sociales. Parmi eux, 94 pays (75 %) avaient posé une question sur le pays de naissance; 86 (68 %), une question sur la nationalité; et 52 (41 %), une question sur l'année d'arrivée. La plupart des pays menant aujourd'hui des recensements de la population et des logements qui comprennent au moins ces questions de base, on peut donc envisager d'étendre l'utilisation de ces données si les recommandations et les normes internationales sont largement adoptées et appliquées.

74. Les données administratives sont tirées de différents systèmes d'enregistrement qui ont généralement pour objectif de contrôler les migrations internationales, comme les visas, les permis de travail et de séjour, et les mécanismes de régularisation. Bien qu'elles regorgent d'informations, les

³¹ Organisation des Nations Unies, Département des affaires économiques et sociales, « Data and analysis: partnering to better understand and address the human development implications of migration », document présenté lors du Symposium du Groupe mondial sur la migration, qui s'est tenu à Genève en mai 2010.

statistiques provenant de sources administratives sont généralement difficiles à comparer, les concepts et les systèmes de publication des données pouvant être très différents. Les statistiques que produit le HCR sur les réfugiés à partir des demandes d'asile et de la détermination du statut de réfugié, ainsi que l'utilisation que font les pays de l'OCDE des données liées au permis de séjour, sont de bons exemples de la manière dont les données administratives peuvent être utilisées pour analyser les politiques relatives aux migrations. Ces données ne sont toutefois pas toujours faciles à obtenir auprès des administrations compétentes, et les bureaux de statistiques ne sont pas toujours en mesure de rassembler et de publier ces renseignements, en particulier dans certains pays en développement.

75. Les enquêtes sur les ménages permettent de collecter des renseignements détaillés sur les migrations internationales, en particulier en vue d'évaluer leurs effets sur le développement. En revanche, les enquêtes auprès des migrants coûtent cher et nécessitent de larges échantillons, puisque les migrations internationales sont des événements rares qui concernent peu d'individus. Il faut par ailleurs s'assurer que les enquêtes portent à la fois sur des migrants et des non-migrants, afin de pouvoir établir des comparaisons significatives. Enfin, le caractère ponctuel des enquêtes spécialisées les rend difficilement comparables dans le temps. Pour étudier l'évolution et les caractéristiques des migrations et leur effet sur le développement, les bureaux de statistique nationaux pourraient mettre en place un programme, prévoyant la réalisation régulière d'enquêtes uniformisées.

B. Données sur les migrations internes

76. En matière de migrations internes, la diversité des échelles géographiques sur lesquelles les déplacements peuvent et doivent être enregistrés constitue le principal obstacle à la collecte de données comparables au niveau international. Les données sont principalement issues des recensements de la population et des logements, et des enquêtes sur les ménages. On dispose de plus en plus d'informations sur le nombre et le pourcentage de personnes présentes sur le territoire national qui ne vivent plus dans la même région qu'il y a cinq ans (« migrants quinquennaux ») ou dans leur région de naissance (« migrants non natifs »)³², et on pourrait améliorer leur comparabilité en harmonisant les normes en matière de collecte des données, et notamment les cadres temporels et spatiaux utilisés pour saisir les migrations. Une collecte de données plus systématique sur les migrants non natifs et quinquennaux, à l'occasion des recensements et des enquêtes, pourrait aider à mieux comprendre les tendances en matière de migrations internes, ainsi que leur effet sur la répartition géographique de la population et sur le développement.

VII. Conclusion et recommandations

77. Les migrants constituent un groupe multiforme, composé de femmes et d'hommes aux âges, parcours et statuts juridiques différents. Pour être efficaces, les politiques liées aux migrations et au développement doivent tenir compte de la diversité de leurs expériences et de leurs degrés de vulnérabilité,

³² Bell et Charles-Edwards, « Cross-national comparisons of internal migration: an update of global patterns and trends ».

ainsi que de l'effet des migrations sur les lieux d'origine et de destination et sur les familles qui ont été séparées.

78. Lorsque leurs droits sont bien protégés, les migrants peuvent mener une vie digne, à l'abri du danger, et contribuer économiquement et socialement à leurs sociétés d'accueil et d'origine. Les migrants en situation irrégulière, notamment les femmes, les enfants et les jeunes, sont particulièrement exposés à l'exploitation et aux maltraitances. Il faut veiller à ce que toutes les personnes devant être protégées, y compris les réfugiés, soient identifiées et aidées, notamment au sein de flux migratoires mixtes. Les États doivent protéger les droits fondamentaux de tous les migrants, quel que soit leur statut juridique, notamment en ratifiant les différents instruments juridiques ayant trait à la migration internationale.

79. La majorité des migrants sont des travailleurs. Les gouvernements devraient reconnaître que, pour profiter pleinement des bénéfices que les migrations peuvent apporter au développement social et économique, ils doivent protéger les droits des migrants, notamment des travailleurs, et chercher à maximiser la contribution des migrations au développement humain. Dans cette optique, ils devraient atténuer les conséquences néfastes des migrations en facilitant l'accès aux voies migratoires officielles et en luttant contre toutes les formes abusives de migration, notamment le trafic de migrants et la traite des êtres humains. Les politiques migratoires devraient être alignées sur les besoins en main-d'œuvre des pays d'origine et d'accueil, en limitant le plus possible les répercussions des pertes en capital humain et de la séparation des familles.

80. L'échec des politiques est souvent dû au manque de données actuelles et comparables, qui devraient notamment être ventilées par âge, sexe et situation géographique. Pour concevoir des politiques efficaces, il faut disposer de données sur les flux migratoires, les statuts juridiques, les répartitions par secteur et par métier, la couverture sociale, les conditions de travail et les salaires, les conditions de sécurité et de santé, et le niveau d'instruction des migrants. La Commission pourrait étudier la façon dont la communauté internationale de statistique peut mieux aider les gouvernements à produire et à analyser ces données aux fins de l'élaboration de politiques fondées sur les faits, dans le respect des normes et des recommandations formulées au niveau international et en accord avec les principes internationaux de respect de la vie privée et de protection des données.

81. Lorsqu'ils étudient les différentes options qui s'offrent à eux en matière de migration interne, les gouvernements doivent également mettre d'autres éléments dans la balance. Il leur faut par exemple mettre en regard les possibles répercussions d'une concentration excessive de la population dans les villes et les métropoles avec les avantages que représente la mobilité de personnes à la recherche d'une éducation et d'un emploi ou dans l'intérêt de leur famille.

82. Bien gérées, les migrations peuvent favoriser un développement social et économique bénéfique à tous, et avoir toute leur place dans le nouveau partenariat mondial pour le développement. Elles peuvent contribuer au développement humain des migrants et de leur famille, grâce à l'accès à des conditions de travail, d'éducation et de santé décentes. On peut renforcer encore ces contributions en abaissant les coûts de la migration, en assurant aux

migrants une égalité de traitement avec les citoyens du pays d'accueil, en encourageant la transférabilité des pensions et autres prestations sociales d'un pays à l'autre, et en encourageant la reconnaissance mutuelle des diplômes et des qualifications.

83. Un débat général sur les liens étroits qui existent entre la migration et le développement est déjà ouvert, dans le cadre de la définition du programme de développement pour l'après-2015. Les migrations devront être pleinement intégrées à ce nouveau programme et il faudra porter une attention spéciale aux personnes les plus vulnérables et tenir compte de l'importante contribution des migrants au développement.
